

Le process

Le Centre de tri de Villeneuve de Rivière

Depuis le passage à l'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023, le Centre de tri des emballages ménagers accueille tous les emballages. Le tri est principalement manuel.

Le futur Centre de tri interdépartemental de Masseube, prévu pour 2026, traitera plus de 30 000 tonnes de déchets recyclables du Gers, des Hautes-Pyrénées et du sud de la Haute-Garonne.

Sa technologie sera plus adaptée et améliorera les conditions de travail.



Que deviennent les emballages une fois déposés dans les bacs ou les colonnes de tri ?

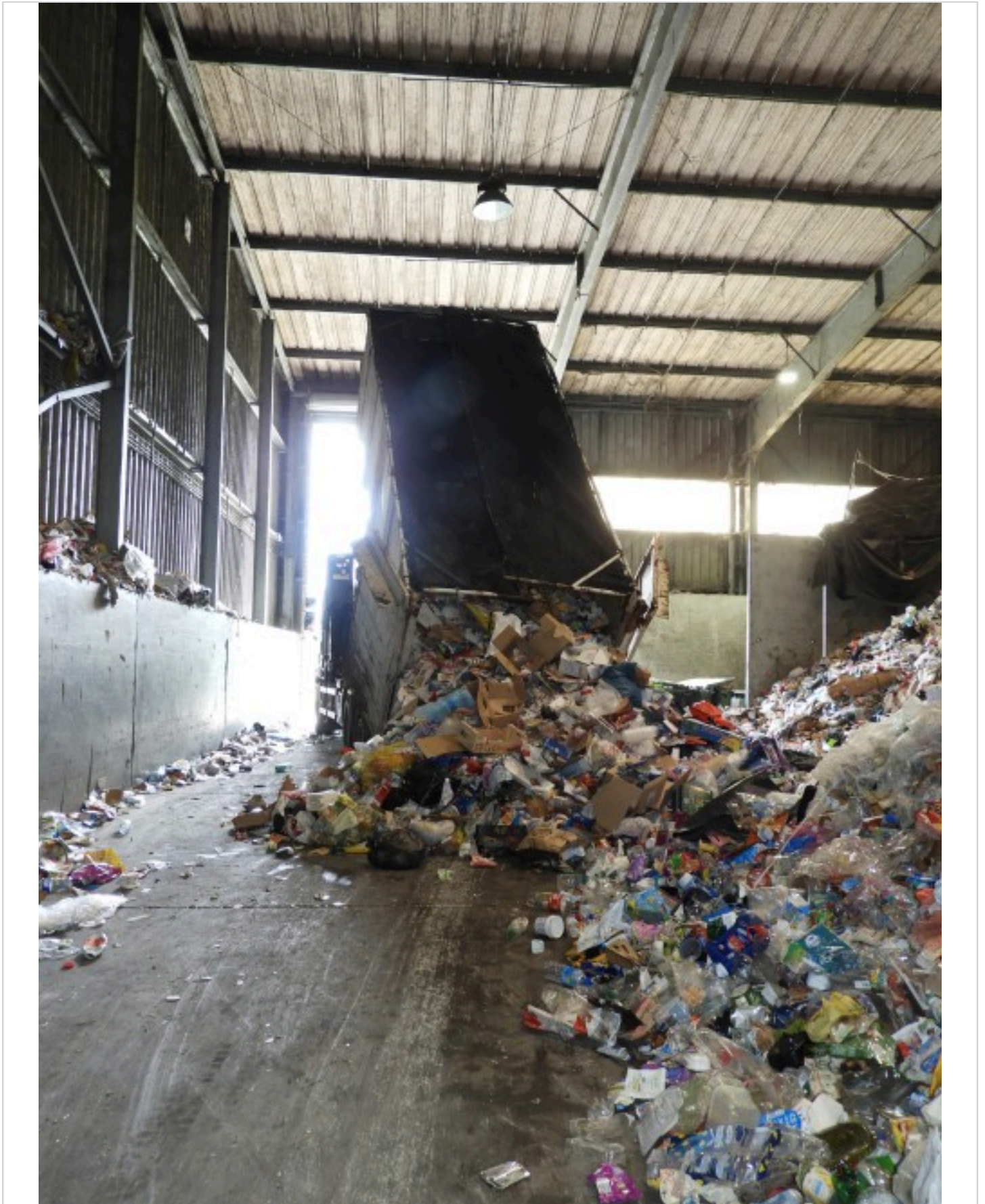
Le verre, déposé dans les colonnes de tri ne passe pas par le centre de tri de Villeneuve de Rivière. Une fois collecté, il est amené directement à la verrerie d'Albi pour y être recyclé.

Les autres emballages (papier, carton, briques alimentaires, plastique, acier et aluminium) prennent la direction du centre de tri.


A leur arrivée, les camions sont pesés et enregistrés. Cela permet de connaître la quantité de déchets triés annuellement par chaque collectivité. Ce tonnage va servir de référence aux éco-organismes tel que Citeo pour reverser aux collectivités une partie des taxes perçues lors de la vente d'un produit : éco taxes.



Puis, les emballages sont vidés dans un hangar prévu à cet effet.



Chaque mois, pour les 8 collectivités adhérentes au System des Pyrénées, une caractérisation est effectuée. Une caractérisation, c'est quoi au juste ?



Cette opération consiste à prélever un échantillon au moment du déchargement et à le trier selon les catégories de matériaux : papier, carton, briques alimentaire, aluminium, acier, plastique. Une fois ce tri effectué, les différents matériaux sont pesés afin d'attribuer un pourcentage de présence à chacun. Ce pourcentage sera appliqué sur toute la collecte des emballages ménagers recyclables jusqu'à la prochaine caractérisation. Ce sont ces pourcentages qui servent de point de départ pour le rachat des matières recyclables.

Ces caractérisations permettent aux collectivités de cibler les erreurs de tri et ainsi d'adapter leur communication auprès des usagers pour une meilleure compréhension des consignes de tri, dans le but de diminuer les refus de tri. En effet, les erreurs de tri sont financièrement sanctionnées et cela se répercute sur la taxe des ordures ménagères.

Les emballages sont déposés par un agent du centre de tri sur un fond mouvant qui va progressivement les faire tomber sur un premier tapis roulant.





Les déchets arrivent progressivement dans la cabine de pré-tri. Là, 4 agents vont prélever manuellement les erreurs de tri et isoler les gros cartons d'emballages qui ne passent pas par le séparateur mécanique car trop gros. Cette tâche fastidieuse et répétitive est nécessaire tant les erreurs ou malveillances demeurent encore nombreuses.



Débarrassés des erreurs de tri, les autres emballages continuent le chemin jusqu'au séparateur mécanique. Ce robot, finement calibré sépare les corps creux (Bouteilles, boîtes de conserve...) des corps plats (Papiers).

C'est aussi à ce stade que les emballages métalliques vont être captés par l'overband (puissant électro-aimant) qui les propulse ensuite dans une presse hydraulique. Ainsi, chaque jour, une tonne d'acier est récupérée et compressée.





Les autres déchets (plastiques, briques alimentaires, aluminium et papiers) sont tous dirigés vers une deuxième cabine de tri manuel. Lors de cette dernière étape du tri, les différents matériaux sont envoyés vers leur alvéole de stockage.



Enfin, séparés par famille de matériaux ces emballages sont transférés dans une presse automatisée qui produit des balles cerclées d'acier. Dans un premier temps, elles seront stockées puis acheminées par des transporteurs vers les usines de traitement et de recyclage.





